

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 6 septembre 2011 à la salle du conseil située au 300-A Principale Ouest, Saint-Joseph-de-Kamouraska.**

**Sont présents :** M. SYLVAIN ROY, MAIRE  
SERGE PELLETIER, CONSEILLER  
TONY CHAREST, CONSEILLER  
FERNAND OUELLET, CONSEILLER  
Mme NANCY TREMBLAY, CONSEILLÈRE

**Sont absents :** M. RAYMOND FRÈVE, CONSEILLER  
PASCAL BOULAY, CONSEILLER

Les membres présents forment le quorum.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h34 par M. Sylvain Roy, maire. M. Charles Montamat, secrétaire-trésorier, rédige le procès-verbal.

### **RAPPORT DU MAIRE**

Le maire fait un suivi des dossiers du mois d'août et informe les élus sur les dossiers à venir.

**01-09-2011**

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement que l'ordre du jour du 6 septembre 2011 soit adopté en laissant le varia ouvert.

**02-09-2011**

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 août 2011**

Il est proposé par M. Tony Charest et résolu unanimement que le procès-verbal du 5 juillet 2011 soit adopté tel que rédigé.

**03-09-2011**

### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Nancy Tremblay et résolu unanimement que les salaires du mois d'août au montant de 6 388.70\$ ainsi que les comptes à payer totalisant un montant de 39 591.46\$\$ soient acceptés.

## PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER AU 31 AOÛT 2011

Les membres du conseil ont été avisés de la situation financière de la municipalité en date du 31 août 2011. Les tableaux suivants illustrent cette situation :

REVENUS			
	Année 2010	Solde au 31 août 2011	Budget prévisionnel 2011
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	203 304 \$	203 981 \$	206 390 \$
TARIFICATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX	97 689 \$	97 689 \$	103 030 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	8 274 \$	1 894 \$	1 100 \$
AUTRE REVENUS DE SOURCE LOCALE	40 693 \$	26 079 \$	130 600 \$
TRANSFERTS	199 256 \$	154 563 \$	258 980 \$
<b>TOTAL</b>	<b>549 217 \$</b>	<b>484 206 \$</b>	<b>700 100 \$</b>
DÉPENSES			
	Année 2010	Solde au 31 août 2011	Budget prévisionnel 2011
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	121 783.06 \$	90 365.96 \$	99 465.00 \$
SECURITE PUBLIQUE	87 884.75 \$	64 560.70 \$	90 195.00 \$
TRANSPORT	195 979.37 \$	138 658.41 \$	238 685.00 \$
EAU ET EGOUTS	89 525.57 \$	55 351.97 \$	22 100.00 \$
MATIERES RESIDUELLES	34 294.91 \$	27 814.92 \$	25 000.00 \$
AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVE	29 771.39 \$	48 118.53 \$	46 350.00 \$
LOISIRS ET CULTURE	12 462.56 \$	9 061.85 \$	12 655.00 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	26 828.01 \$	16 787.83 \$	27 115.00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>598 529.62 \$</b>	<b>450 720.17 \$</b>	<b>561 565.00 \$</b>

04-09-2011

### OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Deux entrepreneurs ont soumissionné : Les entreprises Émilien Tanguay et C.G Thériault. Après l'ouverture devant témoins des deux enveloppes cachetées contenant leur soumission, on note les tarifs suivants :

	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Les entreprises Émilien Tanguay	64 022.68 \$	65 913.96 \$	67 818.22 \$	<b>197 754.86 \$</b>
C.G Thériault Inc.	65 534.90 \$	66 978.40 \$	68 421.90 \$	<b>200 935.20 \$</b>

Il est proposé par M. Tony Charest et résolu unanimement que les Entreprises Émilien Tanguay ont été retenues pour la réalisation du contrat d'entretien des chemins d'hiver 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 à condition que cette entreprise soit conforme, après vérification, au cahier de charges présenté dans l'appel d'offre.

05-09-2011

### RÉSOLUTION NOMMANT LA SOCIÉTÉ CAMPOR POUR LES VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES ET POUR LE REMPLACEMENT DE LA TOURBE AUX SITES 1 ET 4

Il est proposé par M. Fernand Ouellet et résolu unanimement que la société Campor soit retenue pour la vidange des fosses septiques et le remplacement du milieu filtrant aux sites 1 et 4 aux tarifs suivants :

Vidange des fosses septiques (pour un maximum de 3.5 mètres cubes par fosse)	165.45 \$
--	-----------

45\$ par mètre cube supplémentaire

Remplacement de la tourbe :

Vidange de l'ancienne tourbe	181\$/heure
Remise en place du milieu filtrant	122\$/bio-filtre
Disposition de la tourbe contaminée	35\$/tonne métrique
Billet de pesée	35\$ chaque

06-09-2011

**DÉCISION RELATIVE À LA POSE DE LA CLÔTURE DU RANG 6**

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement que la réalisation de la clôture du rang 6, adjacente à la propriété de M. Jacques Pelletier sera faite en régie pour un coût moindre que si sa réalisation avait été confiée à un entrepreneur.

07-09-2011

**PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

Il est proposé par M. Fernand Ouellet et résolu unanimement que le conseil municipal étudiera les coûts liés au rechargement d'une partie du rang 6 Est et de la route de Picard ainsi que les coûts liés à la réalisation de glissières de sécurité côté nord et côté sud au coin de la route de Picard et du rang 6 Ouest. Ces améliorations rentreraient dans le cadre de la subvention pour l'aide à l'amélioration du réseau routier local.

08-09-2011

**AVIS DE MOTION CONCERNANT LA MISE À JOUR DU RÈGLEMENT #143 PORTANT SUR LE RAMONAGE DES CHEMINÉES**

M. le conseiller Fernand Ouellet donne avis de motion qu'il y aura à une séance subséquente du conseil, l'étude du règlement numéro 143. Règlement qui porte sur le ramonage des cheminées.

**LA RÉOLUTION CONCERNANT LE RENOUVELLEMENT DE L'EMPRUNT BANCAIRE**

La demande de résolution a été reportée à la séance d'octobre.

**DEMANDE DE PREMIER TECH AQUA D'EFFECTUER DES TESTS SUR LE SITE #5**

Il est proposé par M. Fernand Ouellet et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la demande de Premier Tech concernant les tests qu'ils souhaitent effectuer au site #5.

**DEMANDE D'APPUI AU CLUB DE MOTONEIGE MONT BLEU**

Le maire a informé les membres du conseil que la MRC se penchera sur un règlement concernant l'interdiction de circuler sur les voies réservées aux motoneiges entre 24h et 6h.

09-09-2011

**DEMANDE DE COMMANDITE POUR L'ÉQUIPE DE HOCKEY LES VOISINS DU KAMOURASKA**

Il est proposé par Mme Nancy Tremblay et résolu unanimement que le conseil municipal commanditera l'équipe de hockey « les voisins du Kamouraska » à hauteur de 35\$.

10-09-2011

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition de M. Tony Charest, la séance est levée à 21h52.

---

**SYLVAIN ROY, maire**

---

**CHARLES MONTAMAT, secrétaire-trésorier**